



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 avril 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 3), M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 37 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à compter de la question n° 3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 3 jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT (à compter de la question n° 3), Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Claudine CAULET.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 38), M. Emile BRIOT, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME, Mme Françoise PRESSE (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Emile BRIOT à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Françoise PRESSE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Carine MICHEL, Mme Karima ROCHDI à M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL à M. Pascal CURIE, Mme Ilva SUGNY à M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 22 - Espaces Verts - Programme de travaux 2018 - Demande de subventions

Espaces Verts
Programme de travaux 2018
Demande de subventions

Rapporteur : Mme l'Adjointe VIGNOT

	Date	Avis
Commission n° 3	28/03/2018	Favorable unanime

Le programme de travaux d'investissement pour l'année 2018 se traduit par :

- Des travaux de gros entretien (sécurité et maintenance du patrimoine) : soins aux grands arbres, améliorations d'usage, de maintenance et de sécurité dans les espaces verts, accessibilité PMR, équipement de production horticole, lutte contre les plantes exotiques envahissantes, aménagement des collines.
- Un ensemble de projets contribuant à l'amélioration du cadre de vie, au développement du tissu social dans l'espace public ou partagé et à la préservation de la biodiversité.

1 - Tranches annuelles

Au titre de la ligne 21.823.2128.00507 - 34000

▪ Domaine de l'environnement et des espaces verts

- Tranche annuelle de travaux de gros entretien des espaces verts, de sécurité et de maintenance du patrimoine

247 841 €

Le programme prévisionnel s'établit comme suit :

- * **Soins aux grands arbres** (Chamars, Micaud, Granvelle, autres parcs...) : 80 000 €
- * **Améliorations d'usage, de maintenance et de sécurité, dans les espaces verts, parcs et jardins, tels :** 89 841 €
 - **Square de l'Eclipse** : réhabilitation de l'espace vert.
 - **Square des Charmettes** : aménagement des espaces verts en remplacement de l'ancienne aire de jeux.
 - **Parc des Frères de St-Claude** : inventaire et diagnostic du patrimoine arboré, interventions de sécurité et de conservation sur arbres, dégagement de végétation, installation de mobilier urbain et de clôtures en vue de son ouverture au public.
 - **Parc Rey** : inventaire et diagnostic du patrimoine arboré, interventions de sécurité et de conservation sur arbres, travaux de défrichage et de dégagement de la végétation, études de programmation et d'aménagement.
 - **Parc Colette** : diagnostic du patrimoine arboré, interventions de sécurité et de conservation sur arbres.
 - **Parc Casamène** : inventaire et diagnostic du patrimoine arboré, interventions de sécurité et de conservation sur arbres, travaux de défrichage et de dégagement de la végétation, études de programmation.
 - **Allée du Parc** : amélioration des espaces verts de la place centrale.

- **Chemin de Mazagran** : aménagement d'un espace d'agrément avec protection de l'espace vert.
- **Champagne - Reims** : amélioration d'usages aux abords du groupe scolaire.
- **Parc Renoir** : améliorations d'usages en complément à la réhabilitation de l'aire de jeux.
- * **Ad'AP - Mises en conformité pour personnes à mobilité réduite (PMR)** : **8 000 €**
 - Intégration de la chaîne de déplacement dans la Promenade Micaud en coordination avec la direction Voirie-Déplacements.
- * **Equipelement, modernisation de l'établissement horticole** : **20 000 €**
 - Installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie (coût prévisionnel de 40 000 €, avec participation financière de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté à hauteur de 50 %).
- * **Développement des jardins familiaux et des projets de jardins partagés pour les habitants des quartiers** : **50 000 €**
 - **Jardins familiaux de Rosemont CFA** : **43 000 €**
 - Amélioration des conditions de jardinage avec l'installation d'abris de jardin (tranche).
 - **Jardins partagés** : **7 000 €**
 - Installation d'une bouche d'arrosage aux jardins partagés de la rue de Reims - Aménagement de jardins partagés dans les quartiers.

Au titre de la ligne 21.823.2128.00550 - 34000

- * **Lutte contre l'érosion de la biodiversité** : **77 500 €**
- **Ceinture verte du Centre ancien de Besançon, refuge LPO** : **3 000 €**
 - Actions d'amélioration de la biodiversité.
- **Labellisation «EcoJardin, la référence de gestion écologique»** : **4 500 €**
 - Aménagements, panneaux, audits.
- **Lutte contre la renouée du Japon, espèce exotique envahissante** : **10 000 €**
 - Programme pluriannuel de lutte non chimique.
- **Programme en faveur des paysages et de la biodiversité des collines bisontines** : **43 100 €**
- **Réseau des sentiers de randonnée** : **9 200 €**
 - Amélioration des sentiers existants
- **Vigne culturelle de Port Douvot** : travaux de culture (sol, bandes enherbées...), certification Bio, accompagnement technique **7 700 €**

Au titre de la ligne 21.823.2128.0096013 - 34000

- **Aires de jeux publiques de quartiers** : **107 257 €**
 - * Réhabilitation des aires de jeux pour enfants du square Jean Jaurès (3-8 ans) et du parc Renoir (3-8 ans)
 - * Travaux de grosses réparations, destinées au maintien de la conformité des aires de jeux publiques.

2 - PPI - Opérations individualisées

▪ **Jardin de la Découverte et des Savoirs**

- * Etudes de programmation et démarrage de la mission de maîtrise d'œuvre pour son aménagement dans le parc de l'Observatoire et le campus universitaire de la Bouloie.

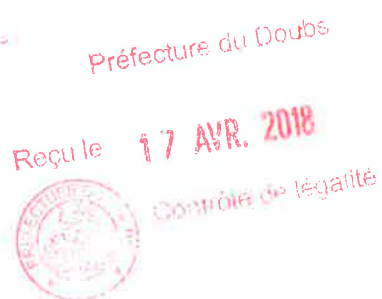
A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le programme de travaux ci-avant proposé,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter des aides financières de tout partenaire susceptible de soutenir ces opérations, la Ville de Besançon s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le(s) marché(s) à intervenir, après mise en concurrence.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.



Rapport adopté à 53

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 0